

Intitulé du poste :

Agent technique « espaces naturels et sentiers » - 4 postes

Intitulé du poste	Agent technique, service « espaces naturels »
Activités	Compétences mobilisées
<p>Missions principales : Participation à la réalisation de chantiers d'entretien et d'aménagement des espaces naturels, patrimoine et des sentiers du territoire</p> <p>► Entretien et aménagement des sites, dans le respect des normes écologiques et le souci du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tontes, débroussaillage (débroussailleuse, micro tracteur) - Tronçonnage, Elagages, coupes, respect de l'arbre... - Nettoyage des cours d'eau, enlèvement des embâcles - Eradication des plantes invasives - Damage, décaissement, remblais des sentiers - Maçonnerie, entretien et installation d'aménagements (platelages, clôtures...) - Collecte de déchets dans les espaces naturels <p>► Participation à l'organisation et planification des chantiers en lien avec le responsable du service</p> <p>► Participation aux réunions / points du service</p> <p>► Entretien et maintenance du matériel (graissage, affûtage...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tracteur, broyeur... - Tronçonneuses, débroussailleuses... - Equipements de sécurité et dates limites d'utilisation : harnais, casques, tenues... - Rangement, nettoyage de l'atelier / hangar <p>► Respect des règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurisation des chantiers - Assurer la signalisation des chantiers par des moyens adaptés (panneaux...) - Porter les équipements de sécurité requis <p>► Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public</p>	<p>Savoirs</p> <p>Autonomie relative dans l'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des techniques de débroussaillage manuel et mécanique - Maîtrise des techniques de taille et d'élagage - Maîtrise des techniques d'abattage - Connaissances en maçonnerie et travail du bois - Maîtrise des techniques de signalisation et de détermination d'un périmètre de sécurité - Reconnaissance des plantes invasives et utilisation des méthodes appropriées pour les maîtriser - Connaissances de base en maintenance du petit matériel et technique d'affûtage - Savoir travailler en équipe - conduite d'engin / Caces - Permis B et EB <p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devoir de discrétion - Respect des consignes d'hygiène et sécurité, respect du règlement intérieur et des procédures - Travail en équipe - Interdiction au poste de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'alcool, produits stupéfiants - Tout geste ou parole violente

Caractéristiques et conditions particulières

Contraintes et difficultés :

- Courtoisie envers les usagers : image de la CCPCAM
- Risques limités, à condition de respecter les consignes de sécurité
 - Travail extérieur, soumis aux aléas climatiques
 - Pénibilité liée à la station debout et au port éventuel de charges
 - Respect des règles d'hygiène et de sécurité
 - Respect des consignes et procédures décidées par les élus même si cela ne correspond pas exactement à ses propres aspirations
 - Assurer le meilleur coût de service dans le souci d'un meilleur service à l'utilisateur
 - Flexibilité horaire possible / contraintes concernant les vacances d'été

Horaires :

- Horaires variables entre max 6 heures et 18 heures en fonction des contraintes. 45 minutes de pause obligatoire en mi-journée. Horaires exceptionnels si nécessaire sur décision du responsable.
- Durée quotidienne de travail : 7 heures avec une variation possible liée à la saisonnalité
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures avec une possible annualisation (pic de travail de mai à juillet)
- Vacances d'été : en principe non, à ajuster en fonction des contraintes du service

Moyens mis à disposition :

- Utilisation d'un véhicule de service ou personnel si autorisation préalable
- Outillage et engins nécessaires aux chantiers
- EPI nécessaires : casque, protections auditives, lunettes, masque facial, et/ou anti-poussière, vêtements de travail adaptés aux tâches (dont tronçonnage), gants, chaussures ou bottes...

Déplacements liés au poste de travail :

- Département ou Région pour les formations, réunions ou salons.
- Exceptionnellement hors Région pour des formations, réunions ou salons particuliers.

	Relations du poste
	- Responsabilité hiérarchique : Responsable Entretien sites et sentiers / Les chefs d'équipe-gardes du littoral - Relations transversales avec les gardes du littoral - Relations avec les autorités hiérarchiques : Président, élus, Directeur Générale des Services - Relations ponctuelles avec la responsable des ressources humaines (paie, carrière...) - Relations avec les usagers, les associations (Collaboration), autres structures communales et intercommunales
	Situation statutaire du poste
	Filière : technique Catégorie : C Cadre d'emplois : Adjoint technique
	Situation dans l'organigramme
Responsable hiérarchique : DGS, Responsable du pôle « environnement »	

Poste à pourvoir au 02 janvier 2020.

Candidatures à adresser au :

M. le Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime – ZA de Kerdanvez – BP 25 – 29160 CROZON, **avant le lundi 14 octobre 2019 12h00.**